



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOUS-PREFECTURE DE COMPIEGNE (OISE)

MODIFICATION DES HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC A LA SOUS PREFECTURE DE COMPIEGNE

À compter du **16 novembre 2015**, les horaires de la sous-préfecture de Compiègne évoluent:

Pôle immatriculation: du lundi au vendredi de **8H30 à 11H30**.

Pôle immigration: du lundi au vendredi de **8H30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00**

Accueil général et pôle permis de conduire du lundi au vendredi de **8H30 à 12H00**.

Afin de vous éviter de vous déplacer et d'attendre au guichet les démarches liées aux diverses opérations d'immatriculation peuvent être effectuées:

- Auprès des professionnels de l'automobile (garages agréés, centres auto...) et sites agréés par le ministère de l'intérieur pour les demandes d'immatriculation.

- Sur les sites www.oise.gouv.fr ou www.interieur.gouv.fr: téléchargement des imprimés, informations, délivrance de non-gage, changement d'adresse.

- Par messagerie sur la boîte fonctionnelle : sp-fni-compiegne@oise.gouv.fr pour obtenir des informations sur la réglementation et/ou le suivi de votre dossier.

- Par courrier : Sous-préfecture, 21 rue Eugène Jacquet 60321 Compiègne Cédex